



Le Plan de relance Martinique 2022-2024 : Redynamiser l'activité par nos fiertés locales

Dossier de Presse



LE PLAN DE RELANCE MARTINIQUE 2022-2024
REDYNAMISER L'ACTIVITÉ PAR NOS FIERTÉS LOCALES

Le Plan de relance Martinique 2022-2024 : Redynamiser l'activité par nos fiertés locales



Le Plan de Relance 2022-2024 est né de la volonté du Président du Conseil Exécutif d'apporter une réponse adaptée au contexte local, afin de remettre la Martinique dans une dynamique de développement, de création et de vitalité. Il s'articule principalement autour de 7 priorités :

Sommaire

- **La solidarité** par l'innovation sociale et plus de proximité dans l'action sociale pour plus de justice
- **La relance démographique** engageant une politique de migration retour en misant sur la jeunesse
- **La culture** par la valorisation de notre patrimoine et de notre identité martiniquaise pour stimuler la fierté d'être martiniquais
- **L'investissement** pour aménager le territoire et rattraper les retards structurels
- **Le numérique** en développant un écosystème numérique local
- **La transition écologique** pour en accélérer la mise en oeuvre
- **L'économie** en misant sur une transformation en profondeur du modèle de développement économique du territoire.



LA RELANCE SOLIDAIRE

PRIORITÉ

1

- Mise en place d'un **Plan spécifique de lutte contre l'extrême pauvreté** sur l'ensemble du territoire ;
- Création d'une Plateforme dédiée aux aides sociales pour garantir l'accès aux droits pour tous ;
- Transfert aux CCAS de l'aide sociale de proximité pour plus de réactivité face aux plus démunis ;
- Accompagnement des jeunes en situation de grande précarité socioéconomique par la mise en place du Minimum Emancipation Initiative Jeunesse Inclusion (MEIJI)- dispositif "VIS TON AVENIR" ;
- Lancement de nouveaux chantiers d'insertion en misant sur des domaines prioritaires ;
- Création de deux nouvelles écoles de la seconde chance ;
- Création d'une école de la troisième chance hors les murs, en lien avec la prison de Ducos ;
- Mise en place du GIP Titrement ;
- Mise en place d'un fonds de soutien à la sortie de l'indivision ;
- Accompagnement à la mise en place d'un référent indivision dans les EPCI ;
- Création d'un « Bonus Réhabilitation Indivision » (BRI).



LA RELANCE D'UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE POSITIVE



Organiser la préservation des forces-vives chez nous et amplifier une politique d'attractivité locale pour inciter à la migration retour

- Création d'une Maison du Retour et de l'Accueil des Martiniquais(es)
- Mise en place des bourses d'études avec pour contrepartie l'obligation d'exercer pendant au moins trois ans en Martinique, notamment dans le secteur de la santé
- Mise en place d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle Emplois Compétences) Territoriale
- Mise en place d'un Centre de Formation aux métiers de l'Aérien

Organiser la mise en place d'une politique familiale volontariste

- Mise en oeuvre d'une politique familiale de stabilisation et de croissance Démographique
- Améliorer et rénover les structures socio-éducatives pour assurer aux élèves des conditions optimales d'apprentissage
- Restauration scolaire : construction de nouvelles demi-pensions dans les collèges et lycées
- Construction et rénovation des internats d'excellence
- Plan d'urgence numérique : extension de la fibre optique et rénovation du parc informatique des lycées et collèges

Offrir des opportunités d'avenir à l'ensemble des jeunes Martiniquais.es

- Création d'une Grande école du numérique ouverte sur la Caraïbe et les Amériques
- Révision du Prêt d'honneur Étudiant afin d'y inclure davantage de jeunes
- Consolidation d'un pôle universitaire de la mer
- Réforme de l'offre de formation de l'Ecole de Formation Maritime et Aquacole (EFPMA) de Trinité
- Construction d'un pôle universitaire sur la biodiversité dédiée à la recherche
- Développement d'un programme Erasmus Caraïbe dénommé Césairus pour les étudiants

PRIORITÉ

2



LA RELANCE PAR LA CULTURE



Développer les infrastructures culturelles

- Création du Conservatoire Martiniquais de Musique et d'Arts (CMMA)
- Réhabilitation des centres culturels de proximité en partenariat avec les Communes
- Création d'un mémorial des luttes anticoloniales et poursuite de la rénovation du Parc culturel Aimé Césaire
- Rénovation et aménagement des maisons d'illustres écrivains pour en faire des lieux de cultures
- Premières pierres de la "Maison de la Yole, du Gommier et de la Voile traditionnelle"
- Renouvellement de la muséographie du Musée Père PINCHON
- Lancement de la construction d'une Maison des cultures à Trinité
- Installation du Musée d'arts contemporains à l'espace Camille Darsières à Fort-de-France
- Etude et programmation du Musée des civilisations de Martinique
- Premières pierres d'une maison territoriale du carnaval et d'un village des associations et spectacles de rues

PRIORITÉ

3



LA RELANCE PAR LA CULTURE



Soutenir nos artistes via la programmation "SÉ TA NOU"

Le projet "SÉ TA NOU" est un programme de manifestations conçu autour de nos musiques, de nos danses, de nos costumes et du conte. Il répond à des enjeux identitaires, culturels, économiques et touristiques. Il devrait permettre de valoriser et sauvegarder le patrimoine culturel de nos communes. Il constitue également un levier de reprise de l'activité pour nos artistes et professionnels du spectacle dans ce contexte particulièrement difficile.

PRIORITÉ

3
suite

Valoriser et promouvoir notre patrimoine culturel, naturel, historique et linguistique

- Lancement d'un Groupement d'Intérêt Public dédié à la langue créole
- Mise en place d'une convention entre la CTM et l'Etat portant sur l'enseignement culturel, artistique et historique
- Programme éducatif pour la réappropriation de l'Histoire, la culture et du patrimoine martiniquais
- Création d'une académie du créole
- Sanctuarisation des grands festivals et soutien à l'émergence de nouveaux festivals afin de diversifier l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire
- Création d'une Agence culturelle pour aider et accompagner les filières culturelles et artistiques
- Programme de restauration du patrimoine résidentiel ou religieux, inscrit ou classé, en concertation avec l'Etat



L'INVESTISSEMENT

Garantir l'accès à l'eau aux martiniquaises et martiniquais

- Ouverture du chantier de la modernisation des réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement
- Mise en place de l'autorité unique de l'eau
- Tendre vers un prix unique et un prix social de l'eau

Faciliter et développer les mobilités

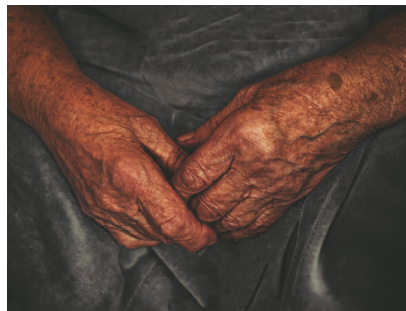
PRIORITÉ

4

- Construction et mise à niveau des infrastructures routières pour une meilleure mobilité terrestre
- Sécurisation des infrastructures routières
- Grands projets de réseau pour répondre aux besoins de mobilité de la population
- Développement des infrastructures de mobilités douces
- Développement du transport fluvial et maritime
- Lancement du projet de construction d'un port de cabotage au Robert
- Extension du tracé du TCSP vers le Campus de Schœlcher (2ème tranche)



L'INVESTISSEMENT



Satisfaire les besoins en logement des martiniquais et Martiniquaises

- Redynamisation du secteur du logement en Martinique
- Mise en place d'une instance d'échanges et de travail coopératif réunissant les services de l'Etat, les communes, EPCI, etc.
- Mise en place d'une labellisation CTM pour l'accompagnement des projets Immobiliers
- Versement d'une aide financière pour la prise en charge des surcoûts
- Accession sociale à la propriété : Mise en place d'une coopérative HLM
- Résorption de l'habitat insalubre
- Soutien à la régularisation des occupants sans titres

PRIORITÉ

4
suite

Redynamiser nos bourgs et centres-villes

- Reconquête des centres bourgs et des coeurs de villes
- Accompagnement des communes à la création de métiers de médiateurs urbains et ruraux
- Soutien aux opérations publiques de ravalement des façades en centre-bourgs
- Soutien aux opérations privées de ravalement de façades en centre-bourgs
- Valorisation de nos quartiers par l'appel à projet "LA KAY NOU"



L'INVESTISSEMENT



Réduire la vulnérabilité aux risques majeurs du bâti et des populations

- Réduction de l'exposition des bâtiments publics et éducatifs aux risques Majeurs
- Accompagnement des particuliers à la réhabilitation parasismique et paracyclonique
- Mise en place d'un nouveau Plan Familial de mise en Sûreté
- Installation d'une salle de sensibilisation au risque tsunami
- Sécurisation des itinéraires d'évacuation de la population en cas de risques Majeurs
- Création d'un outil territorial pour la gouvernance du risque sargasses

PRIORITÉ

4

suite

Doter le territoire d'équipements de sante structurants et performants

- Préservation de l'offre de santé par l'accompagnement à la reconstruction des hôpitaux de Martinique
- Réhabilitation et reconstruction des EHPAD
- Lancement des travaux d'étude portant sur la réalisation de l'aérodrome de Basse-Pointe
- Lancement des travaux de préfiguration d'une zone franche et de ports francs
- Accélération du chantier du THD
- Amélioration de la couverture mobile et 5G sur l'ensemble du territoire



UNE RELANCE PAR LE NUMÉRIQUE



PRIORITÉ 5

- Développement de la médiation pour plus d'inclusion numérique
- Modernisation des équipements informatiques et des outils numériques de la CTM : digitalisation du service public
- Emergence de nouveaux services grâce au numérique
- Soutien à la transformation digitale des entreprises
- Mise en place d'un programme d'aide à la transition numérique des organismes de formation
- Nouvelle organisation du travail : création de télécentres destinés au Télétravail
- Création de datacenters et de câbles sous-marins pour renforcer la souveraineté et la sécurité numérique du territoire



UNE RELANCE PAR L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

PRIORITÉ 6

- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics
- Programmation Pluriannuelle de l'Energie Martinique : vers davantage d'énergies renouvelables dans le mix énergétique
- Mobilité décarbonée et inclusive : accompagnement du déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Développement de la filière Economie circulaire
- Mise en place de l'Agence Régionale de Biodiversité Martinique
- Création d'un laboratoire territorial d'exploration de la biodiversité
- Cession par appel à manifestation d'intérêt de foncier disponible, propriété de la CTM
- Densification des centres bourgs et limitation de la consommation des espaces naturels
- Révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR)



UNE RELANCE PAR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



Repenser l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets

- Renouveau de l'offre d'ingénierie financière pour répondre aux besoins des entreprises
- Création d'une agence de développement de Martinique
- Mise en place d'une plateforme dédiée aux services et aux initiatives de la Jeunesse
- Création d'un label « Fierté martiniquaise » des projets innovants et Structurants
- Mise en œuvre de clauses de conditionnalité encadrant les aides aux entreprises

Transformer le modèle économique agricole, relancer la Filière aquacole et soutenir le secteur de la pêche

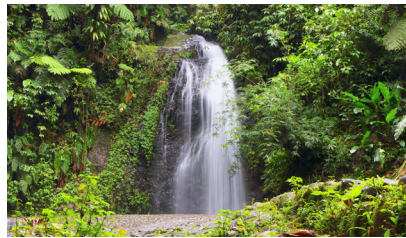
- Programme de désenclavement des terres agricoles
- Programme de diversification agricole
- Un accès préservé à la ressource en eau
- Restructuration du Service Expérimentation Agroécologique en Institut Technique Agricole
- Conception d'un projet d'alimentation territorial (PAT)
- Mise en place d'un premier Marché d'Intérêt Régional (MIR)
- Parvenir à une réforme du Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité (POSEI)
- Actualisation du Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM)
- Réalisation d'un Centre Technique Aquacole et Halieutique
- Modernisation, restauration et création de nouveaux aménagements portuaires d'intérêt territorial (APIT)
- Soutien financier au renouvellement de la flotte de pêche
- Accompagnement de l'innovation par la création de nouvelles embarcations plus durables, plus sûres et plus rentables

PRIORITÉ

7



UNE RELANCE PAR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



Reconquérir des parts de marche pour le secteur touristique suite à la crise sanitaire de la covid19

- Soutien à la montée en gamme et à la création, l'amélioration, la rénovation, l'extension et la diversification des hébergements touristiques hôteliers
- Mise en place d'un Fonds Participatif INVESTOUR
- Accompagnement des communes et EPCI aux classements de communes et stations touristiques pour renforcer de l'attractivité du territoire
- Lancement d'un programme d'embellissement de l'espace public
- Lancement d'un plan « zéro VHU »
- Développement du tourisme vert et du tourisme sportif
- Préfiguration d'un nouveau terminal de croisière dans la baie de Saint-Pierre

PRIORITÉ

7
suite

Financement

Afin d'assurer la mise en œuvre des actions et projets identifiés, il est préconisé de poursuivre l'optimisation des montages financiers en sollicitant non seulement les fonds territoriaux mais également, les fonds nationaux, européens et privés disponibles et de faire le lien avec les plans existants au niveau du territoire.

Le présent Plan de relance constitue à ce stade un effort financier évalué par les services de la CTM **entre 400 et 500M€** en investissement. Ce seront **900M€ à 1Md€** qui pourront être injectés dans le développement du territoire.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

collectivitedemartinique.mq



Le Plan de relance Martinique 2022-2024 : Redynamiser l'activité par nos fiertés locales